

PROGRAMME DE FIDELITE STUDIO 54

La société CALAVERA INVEST / STUDIO 54, dont le siège social est 18 RUE DE LA JUIVERIE 44000 NANTES immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES en FRANCE sous le numéro : 534 251 400 anime, dans ses points de vente et/ou site Internet un programme de fidélité par le biais des cartes « GOLD » et « PREMIUM » donnant accès à un certain nombre d'avantages.

1. OBJET

1.1. ADHESION A LA CARTE DE FIDELITE STUDIO 54

Le programme de fidélité STUDIO 54 est ouvert à tout particulier, consommateur. Il est possible d'adhérer à ce programme dans l'un des points de vente STUDIO 54 en complétant le formulaire d'adhésion prévu à cet effet.

Les cartes « GOLD » et « PREMIUM » sont valables dans l'ensemble des points de vente STUDIO 54.

Les cartes sont délivrées et activées immédiatement le jour de la demande, si le client renseigne ses informations personnelles.

Tout formulaire d'adhésion présentant une anomalie (incomplet, erroné, illisible) est susceptible de ne pas être pris en compte. Les adhérents autorisent toutes les vérifications concernant leur identité et la véracité des informations saisies, sans toutefois que STUDIO 54 ait l'obligation de procéder à une vérification systématique de l'ensemble des bulletins d'adhésion reçus.

Tout changement d'adresse, de nom ou toute indication pouvant être nécessaire dans le cadre du présent programme devra être notifié à STUDIO 54 dans les meilleurs délais en écrivant à l'adresse suivante :

CALAVERA INVEST / STUDIO 54
Programme de Fidélité Clients
18 rue de la juiverie
44000 Nantes

1.2. TYPE DE CARTES DE FIDELITE ET MODALITES

A / La carte de Fidélité GOLD :

- Elle est gratuite
- elle concerne toutes nos prestations et produits hors tatouage.
- Elle ne permet pas le paiement et ne bénéficie pas de solutions de financement.
- Elle permet de collecter des points de fidélité. Chaque tranche d'achat de 1 euro donne droit à 1 point. Dès 100 points cumulés, l'adhérent bénéficie d'une remise de 10% sur son prochain achat.
- les points ne peuvent être crédités que sur présentation de la carte.
- la remise ne peut être réalisée que sur présentation de la carte.
- La remise ne peut faire l'objet d'un remboursement.

B / La carte de Fidélité PREMIUM:

- Cotisation annuelle non financière de 15 €
- elle a une durée de validité de 1 an à compter de la date d'émission
- elle est nominative et doit être obligatoirement présentée pour bénéficier du cumul de point ou de remise
- elle offre 10% de remise sur toutes nos prestations et produits hors tatouage, TOUTE L'ANNEE.
- Elle offre 10 euros de remise sur le tatouage à partir de 100 euros
- 2 FOIS PAR AN
- elle ne se cumule pas avec d'autres offres en cours comme les événements spéciaux (notamment les journée flash-tattoo, les piercing-party) et les promotions spéciales (soldes, offres ...)

2. INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations demandées à travers le formulaire d'adhésion disponible dans les points de vente STUDIO 54 sont nécessaires à l'obtention des cartes de fidélité et à la gestion du programme de fidélité. Ces informations permettent à de mieux vous connaître pour vous adresser des informations ou des offres adaptées à vos besoins et à vos centres d'intérêts. Elles nous permettent également de gérer et d'animer notre programme de fidélité et de réaliser ou de faire réaliser toute étude ou analyse correspondante. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vos données personnelles font l'objet de traitements automatisés dans le cadre de fichiers déclarés à la CNIL.

Elles sont destinées uniquement à la société CALAVERA INVEST / STUDIO

54.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données nominatives vous concernant en envoyant un courrier à l'adresse suivante :

CALAVERA INVEST / STUDIO 54
Programme de Fidélité Clients
18 rue de la juiverie
44000 Nantes

Conformément à la réglementation en vigueur, votre demande doit être signée et accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature et préciser l'adresse à laquelle la réponse doit vous parvenir. Une réponse vous sera alors adressée dans un délai de 2 mois suivant la réception de la demande.

3. CONDITIONS D'UTILISATION DE LA CARTE

L'utilisation de la carte de fidélité STUDIO 54 implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales dont le souscripteur reconnaît avoir pris connaissance en complétant le formulaire de demande de carte rempli en magasin.

La carte de fidélité STUDIO 54 ne peut être utilisée que par son titulaire. Un même client ne peut être titulaire et utilisateur que d'un compte d'une seule carte de fidélité STUDIO 54.

Les cartes de fidélité STUDIO 54 sont la propriété de la société CALAVERA INVEST /STUDIO 54 et ne peuvent être reproduites. Elles peuvent être retirées à tout moment en cas de fraude ou de toute utilisation abusive ou non conforme aux dispositions des présentes conditions générales d'utilisation.

Les offres communiquées en tract, en magasin et / ou sur Internet et repérées par une affiche sont exclusivement réservées aux porteurs des cartes de fidélité STUDIO 54 dans le cadre d'achats correspondants à des quantités usuellement acquises par un consommateur. Certaines opérations promotionnelles peuvent prévoir à ce titre une quantité maximum d'achats pour pouvoir bénéficier des avantages attachés aux cartes de fidélité STUDIO 54.

En cas de contestation sur le montant en Euros acquis ou sur le nouveau cumul, toute réclamation devra être faite par courrier à l'adresse suivante :

CALAVERA INVEST / STUDIO 54
Programme de Fidélité Clients
18 rue de la juiverie
44000 Nantes

La société CALAVERA INVEST /STUDIO 54 est exonérée de toute responsabilité pour toute conséquence, directe ou indirecte, des éventuelles anomalies de fonctionnement du programme de fidélité, quelle que soit leur cause. Ainsi en cas d'anomalie résultant notamment d'une erreur technique ou matérielle évidente ou d'un bug informatique concernant en particulier le cumul d'€uros, le titulaire de la carte de fidélité « gold » STUDIO 54 ne pourra pas en exiger le bénéfice, ni en demander le remboursement. Dès que cette anomalie aura été découverte ou portée à la connaissance de STUDIO 54, cette dernière procèdera à la régularisation de la carte. En cas de perte ou de vol de la carte, STUDIO 54 ne pourra être tenu responsable de l'utilisation frauduleuse de celle ci.

6. EVOLUTION DU PROGRAMME DE FIDELITE

Tout ou partie des règles, droits et avantages exposés dans les présentes Conditions Générales et/ou dans tout autre document relatif au présent programme de fidélité pourront être modifiés ou supprimés temporairement ou définitivement à tout moment.

Dans cette hypothèse, les droits et avantages acquis par le titulaire de la carte de fidélité STUDIO 54 à la date de suppression ou de modification lui resteront dus.

En revanche, les droits et avantages modifiés ou supprimés pour l'avenir n'ouvriront aucun droit à indemnisation en faveur de l'adhérent. Dans ce cas, les titulaires de la carte de fidélité STUDIO 54 seront prévenus par affichage ou diffusion dans les points de vente et/ou sur le site www.studio54shop.com.

7. RESILIATION

Le titulaire de la carte « GOLD » peut, s'il le souhaite, restituer sa carte, en rappelant son nom, prénom, à son magasin habituel.

La carte PREMIUM ne bénéficie pas de tacite reconduction. Elle expire, ainsi que tous ces avantages, au terme de sa validité soit 1 an après la date

d'émission.

Le titulaire de la carte « PREMIUM » peut, s'il le souhaite, résilier sa carte en renvoyant la carte coupée en 2 en simple courrier 1 mois avant la date d'expiration à l'adresse suivante :

CALAVERA INVEST / STUDIO 54
Programme de Fidélité Clients
18 rue de la juiverie
44000 Nantes

Par cette restitution, il renonce aux avantages du programme de fidélité STUDIO 54.

Version en vigueur au 15 février 2016.